



Collection Citego n°2021-01

www.citego.org

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS au cœur de la transition

CITEGO

Introduction

Éléments de méthode

I - Approche thématique - Démarche systémique

La conduite de la transition dans un territoire se décline en politiques sectorielles, couvrant l'essentiel de la vie de la société. Mais ce n'est pas pour autant une juxtaposition de politiques sectorielles ; au contraire chacune vient contribuer à une transformation d'ensemble. C'est ce que l'on entend par « transition systémique » : une transition qui touche tous les aspects de la vie et une gouvernance qui permet de sortir d'une approche en silo, en mobilisant toutes les catégories d'acteurs et en prenant en compte les liens entre les différents politiques.

Assumer cette dimension systémique est un défi à la fois institutionnel et intellectuel. Institutionnel car la structure même de la gouvernance, à tous niveaux, tend à décomposer l'action publique en politiques sectorielles dont chacune est placée sous la responsabilité d'une entité particulière. Intellectuel car sortir d'une approche en silo suppose d'être capable de « penser la complexité » et, pour commencer, de se la représenter, pour que toute approche thématique soit une porte d'entrée dans une réalité plus globale.

II - Capitaliser les expériences

Pour parvenir à un changement d'échelle qualitatif et quantitatif, il faut permettre à chaque territoire engagé dans une stratégie de transition de bénéficier du meilleur de l'expérience nationale et internationale pour chaque politique sectorielle. Cela se fait par deux méthodes complémentaires : en constituant des communautés apprenantes d'acteurs et de territoires, qui vont progresser ensemble en se nourrissant mutuellement de leur expérience ; en s'appuyant sur l'expérience d'où qu'elle vienne, pour bénéficier de ses leçons. Nous nous intéresserons ici à la seconde méthode.

Elle se décompose en quatre étapes :

1. Recenser

La démarche part d'un recensement des fonds documentaires comportant des expériences fiables sur le sujet étudié, en retenant les expériences les plus significatives, les plus intéressantes, les plus innovantes. Certains fonds sont spécialisés sur le sujet, d'autres sont plus généralistes.

La manière dont les expériences sont recensées et indexées, condition pour y accéder, occulte souvent les liens à d'autres questions. Le mode de recherche par mots-clé tend à renfermer le sujet sur lui-même. Rares sont les réseaux et les centres documentaires dotés d'une méthode d'indexation permettant d'identifier les questions reliées au sujet abordé, ce qui crée un effet de « clôture épistémologique », de cloisonnement de la connaissance qui constitue un frein à l'approche systémique.

2. Mettre en forme et indexer

L'enjeu de cette étape est double : donner aux expériences un format suffisamment homogène pour faciliter leur comparaison ; et surtout d'introduire une indexation des fiches qui permette d'identifier facilement les liens de chaque fiche avec d'autres thèmes que le thème principal. Si les données introduites au départ sont insuffisantes, le résultat de l'analyse s'en ressentira.

Citego a, pour relever ce défi de l'indexation, mis au point un [atlas relationnel](#), outil de navigation dans une réalité systémique. L'indexation par l'atlas relationnel est nécessaire pour jeter des ponts entre le thème traité et d'autres politiques contribuant à la transition, en invitant la personne qui indexe à explorer les liens entre une question et des questions connexes..

3. Analyser

Chaque fiche indexée avec l'atlas relationnel crée une « accroche » à des questions plus larges : acteurs mobilisés, liens avec d'autres politiques sectorielles, questions générales de gouvernance. L'ensemble de ces liens inscrit l'approche thématique dans une démarche systémique de transition, illustrée par deux ressources :

La ressource cartographique :

C'est la représentation graphique révélée par l'Atlas relationnel, fruit de l'expertise de Citego fondée sur la réflexion et les observations des différents liens entre « cités, territoires et gouvernance ». Ces liens sont dynamiques, progressivement validés et enrichis au fil de l'indexation de plusieurs milliers de fiches.

La ressource didactique :

La recherche fait logiquement apparaître l'ensemble des fiches directement rattachées à un descripteur commun, objet de la requête. Mais chaque fiche est aussi indexée avec d'autres descripteurs, à priori sans lien direct avec la requête. A partir de ces derniers, et les liens qu'ils créent vers d'autres fiches, une nouvelle voie d'exploration documentaire s'ouvre alors, plus étendue, plus surprenante aussi car révélant les mécanismes imperceptibles qui lient l'objet de la recherche vers bien d'autres thèmes.

4. Elaborer

Dans cette quatrième étape, on cherche à dégager de la confrontation entre les différentes fiches des leçons plus générales. Elles constitueront un support à la réflexion de territoires qui veulent mener une politique sur le thème étudié, un guide pour la réflexion et l'action justement parce qu'il ne s'agit pas de leçons abstraites mais de leçons enracinées dans des expériences concrètes. Elles mettent en évidence, grâce à la manière dont on a levé le nez du guidon, les changements de perspective nécessaires à la réussite de la politique thématique, l'implication de différents types d'acteurs, les différentes échelles de gouvernance à mobiliser, les facteurs décisifs de réussite ou d'échec.

L'Économie Sociale et Solidaire – ESS

Définition générale

Le terme d'Économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

L'ESS et Citego

En tant qu'association engagée dans la transition vers des territoires durables, CITEGO considère différents piliers de nos espaces de vie dont l'économie fait partie. L'ESS vient alors enrichir les réflexions sur la manière de penser les territoires autrement pour engager leur transition, au travers notamment des questions d'oeconomie territoriale.

Oeconomie. Terme en vigueur jusqu'en 1750 pour désigner l'art de produire le bien-être de tous dans le respect des limites de l'environnement. L'*oeconomie territoriale* permet une approche de l'oeconomie à l'échelle d'un territoire. Son enjeu est de réduire de façon radicale l'empreinte écologique d'un territoire. Parmi les réponses possibles, l'Économie Sociale et Solidaire, qui met l'accent sur la coopération entre acteurs et la participation directe des bénéficiaires à la gestion des biens et services, trouve une large place pour repenser l'économie, les échanges et les interactions entre acteurs.

Souvent considérée comme un modèle économique plus équitable, l'ESS se rattache aux autres composantes du développement durable, soit la sphère sociale et environnementale. Ainsi l'économie sociale et solidaire permet d'approcher une diversité de champs thématiques (l'habitat, les équipements collectifs, l'ancrage territorial) mais aussi d'acteurs et de territoires. On ne saurait donc la réduire au seul volet économique bien que l'approche transversale démarre à partir de cet angle, comme le laisse entrevoir l'atlas relationnel de CITEGO.

Depuis plusieurs années, en collaboration avec leurs auteurs (cf. [annexe page 21](#)), CITEGO a rassemblé et indexé une centaine de fiches/ressource sur le sujet. Les indexations ont été intégrées à l'Atlas Relationnel, une cartographie innovante, établie comme un outil d'information systémique.

C'est pourquoi, à travers la navigation dans l'Atlas Relationnel, par les cartes comme par les textes, nous pouvons découvrir et explorer le vaste environnement de l'ESS dessiné par les données CITEGO dont nous présentons ici une analyse.

La requête « Economie Sociale et solidaire » génère les 9 descripteurs suivant :

- 1 - Économie sociale et solidaire (ESS)
- 2 - Économie sociale et solidaire et équipements collectifs
- 3 - Économie sociale et solidaire dans la production et la gestion de l'habitat
- 4 - Rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement des filières durables
- 5 - Financement de l'économie sociale et solidaire
- 6 - Développement de l'économie sociale et solidaire de proximité
- 7 - Ancrage territorial de l'économie sociale et solidaire
- 8 - Commande publique et appui à l'économie sociale et solidaire
- 9 - Territoire régional et développement de l'économie sociale et solidaire

Ces 9 descripteurs sont rattachés à 95 fiches/ressources.

La carte de l'atlas relationnel révèle les enjeux

L'exemple suivant (fig.1 carte de l'Atlas avec descripteur Economie Sociale et Solidaire) est basé sur le descripteur le plus général (1 – Economie Sociale et Solidaire). Il propose une première lecture cartographique de l'ESS établi à partir des données indexées par CITEGO.

Cliquez sur l'image pour l'ouvrir dans l'atlas relationnel (crt-clic)

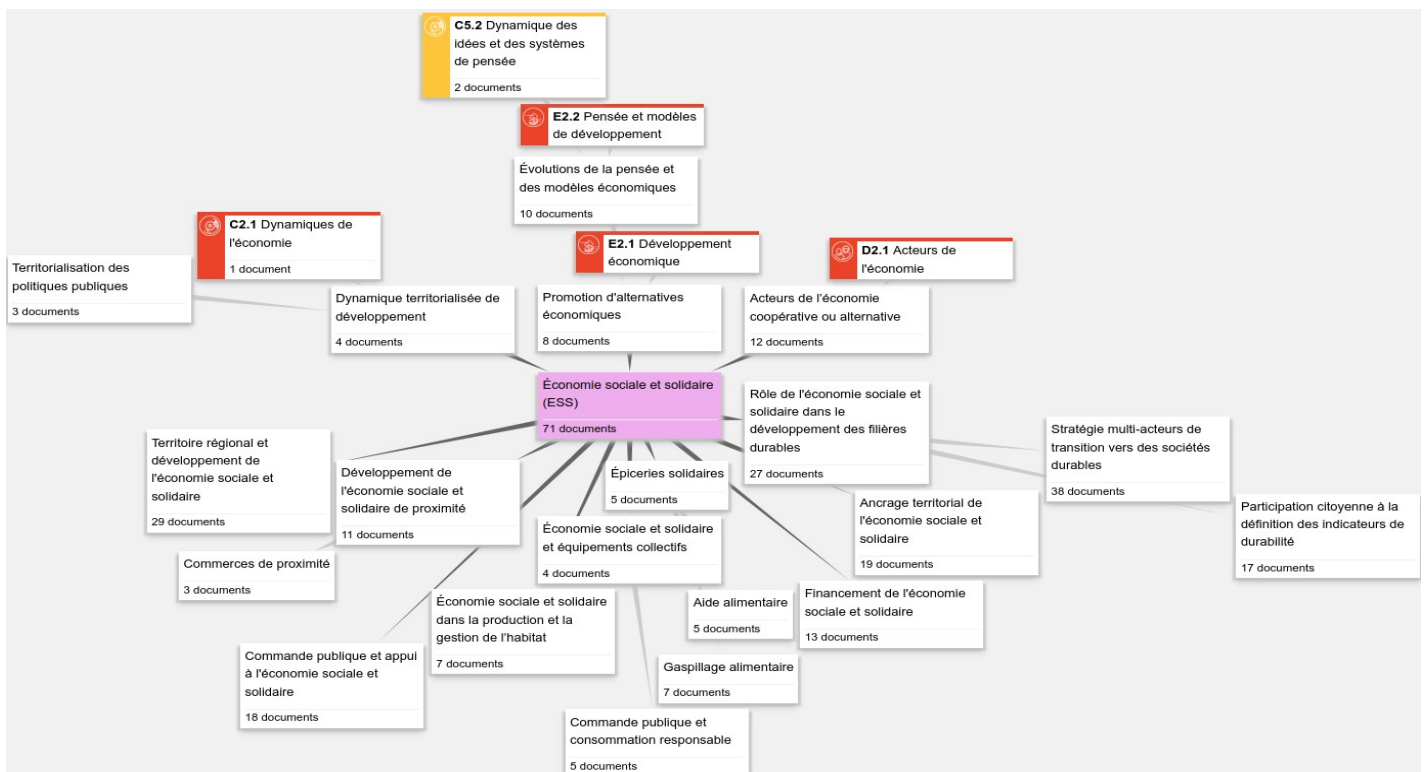


fig.1 carte de l'Atlas avec descripteur Economie Sociale et Solidaire

De l'atlas relationnel, on constate que l'ESS est rattachée à un champ lexical – celui lisible à partir des descripteurs directement connexes – assez théoriques pour lequel, on voit se dégager trois grands blocs conceptuels :

- une question d'échelle, pour commencer, celle des territoires du quotidien et du local. L'ESS apparaissant comme un élément structurant de l'aménagement local et du développement économique aux niveaux infras ;
- la question des acteurs et l'importance accordée à la coopération entre eux ; dans ce cadre l'ESS apparaît comme un champ économique pourvoyeur de services et répondant à des besoins sociaux, sur les territoires ;
- la dimension alternative de ce modèle économique et son aspect innovant.

De prime abord, ce champ lexical apparaît assez abstrait et laisse peu de place aux expériences concrètes de terrain. En effet, par-delà l'inflation terminologique, l'ESS étant un mot à la mode, se dessine un secteur économique qui peut parfois sembler flou et confidentiel, mettant en réseaux des acteurs de terrain militants. L'ancrage éminemment local de l'ESS va de pair avec cet aspect et l'ESS pourrait apparaître, à première vue, comme n'ayant qu'une seule échelle d'action, celle des territoires locaux, comme si elle ne parvenait pas à faire modèle pour le changement global. Pourtant si l'on regarde dans le détail les projets ESS menés, c'est une gouvernance à multi-niveaux qui se fait jour, pour le développement économique local.

En ce sens, l'atlas laisse apparaître les grands enjeux de l'ESS et pose les jalons du débat qui anime cette thématique très actuelle. Le corpus permet d'y répondre sans ouvrir complètement le débat.

Les aspects économiques et financiers, au centre du corpus documentaire

Changement de modèle, changement de paradigme pour l'économie

La question économique et le financement des initiatives sociales et solidaires sont omniprésents dans le corpus accessible via les descripteurs de proximité. Cependant, il n'est pas seulement question de développement économique au sens large et en cela le corpus apporte un éclairage intéressant, le financement via des réseaux bancaires non hégémoniques (cf. [fiche n° 1069 : La NEF, première banque française des solidarités et du développement durable](#)) et la question des monnaies locales (cf. [fiche n° 409 : Monnaies complémentaires, une nouvelle approche du développement territorial. Quel rôle pour les collectivités ?](#)). En outre, l'ESS implique également des entreprises et par-delà les enjeux théoriques du développement économique, le corpus apporte un éclairage technique sur les différents statuts choisis par les initiateurs des expériences ESS. Il est par exemple fréquemment question de coopératives (cf. [fiche n° 1510 : Fermes de Figeac, de la coopérative agricole à la fabrique de territoire](#)) et surtout, plus généralement, des moyens de coopération.

Les acteurs du développement économique

En effet, par-delà l'aspect strictement technique du financement, l'ancrage économique du corpus documentaire met en lumière l'importance des acteurs et de leurs interactions pour favoriser les initiatives d'ESS. L'échelle locale est ici omniprésente (cf. [fiche n° 1204 : La vallée des entrepreneurs : la renaissance foisonnante de Romans-sur-Isère](#)) mais elle n'est pas suffisante pour mobiliser et fédérer : se pose alors la question des réseaux (cf. [fiche n° 1612 : Le Réseau de l'économie Alternative et Solidaire, laboratoire d'innovation économique et social](#)) et la manière dont ils se constituent pour tisser des liens et construire des perspectives de développement innovantes (cf. [fiche n° 866 : L'ESS : une opportunité d'innovation sociale au sein des collectivités territoriales](#)).

La dimension innovante de l'ESS, dans ses modes d'organisation sociale et spatiale, se traduit aussi en une innovation et un changement au niveau des politiques publiques (cf. [fiche n° 865 : La mise en application du volet territorial de la loi ESS confrontée aux évolutions législatives et au changement de contexte](#)). De ce fait, elle produit des innovations législatives et c'est ici l'arsenal technico-juridique qui doit s'adapter aux initiatives locales pour leur permettre de se maintenir et d'essaimer (cf. [fiche n° 110 : Développer une économie territoriale durable grâce aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique \(PTCE\)](#)). Le corpus documentaire même si apparemment restreint montre bien l'importance de l'ESS dans la conduite du changement pour les territoires en transition mais aussi pour les acteurs et leurs modes de gouvernance (cf. [fiche n° 1971 : Strasbourg \(FR\) - Des fonctionnaires aux entrepreneurs institutionnels](#)).

Par ailleurs, le corpus laisse déjà transparaître la transversalité inhérente à cette question puisque même si le focus est clairement celui du développement économique, les autres piliers du développement durable (cf. [fiche n° 864 : Proximité et coopération : deux leviers pour une transversalité des politiques publiques](#)) sont présents en filigranes ne serait-ce par exemple que parce que l'ESS interroge la dialectique rural/urbain dans son ancrage et sa diffusion ou encore parce qu'elle permet aussi l'intégration des enjeux agro-environnementaux dans l'impératif de droit à la ville (cf. [fiche n° 312 : La ferme du XXIème siècle : l'éco-conscientisation au service du développement territorial](#)).

Bien que très orienté vers le volet économique, le corpus documentaire étendu que nous donne à voir l'atlas relationnel CITEGO, propose également d'emblée de voir l'économie sociale et solidaire comme un outil de coopération entre des acteurs variés, à l'échelle du territoire. Ce dispositif coopératif en réponse à un ou plusieurs besoins sociaux exprimés permet également de proposer de nouveaux modèles de gouvernance, considérés comme plus légitimes.

La coopération entre les acteurs

La question de la coopération est abordée de manière hétérogène. Il est question des entreprises coopératives, notamment en matière d'agriculture et d'alimentation et donc d'un mode d'exploitation économique (cf. [fiche n° 2509 : Les Sociétés coopératives d'intérêt collectif](#)). Cependant, on ne peut réduire l'ESS aux développements de coopératives à leur mode de fonctionnement démocratique où un membre vaut une voix. L'ESS n'est pas seulement un mode d'entrepreneuriat collectif. Elle redéfinit également les modalités théoriques de la coopération entre les acteurs et interroge l'implication des différents protagonistes d'un territoire donné, c'est-à-dire leurs rôles, leurs moyens d'action, leur pouvoir d'agir et, partant, la question de la participation citoyenne.

Vers une nouvelle gouvernance

En effet, l'ESS est aussi et surtout un dispositif territorial permettant une nouvelle gouvernance des problématiques du développement durable. **La conduite de la transition d'un territoire vers une société durable passe par l'engagement d'une grande diversité d'acteurs** que permet notamment les organismes issus de l'ESS. L'ESS favorise de nouveaux modes de gouvernance territoriale qui allie les acteurs institutionnels, souvent garants des solidarités locales, notamment en assurant la continuité des services publics et/ou d'intérêt général, et ceux issus du monde économique et de la société civile (cf. [fiche n° 2594 : Animer son territoire](#)). On retrouve ici le rôle théorique que joue l'ESS en remodelant les modes de gouvernance qu'on peut lire dans certains retours d'expérience même s'ils semblent épars et disparates : mobiliser des acteurs variés, autour d'un projet commun, à une échelle locale, celle d'un territoire donné. L'ESS permet ici de renforcer la culture du faire, en construisant une réponse collective à un besoin précis.

Un modèle de développement économique certes mais surtout une nouvelle dynamique pour l'évolution des territoires

Par-delà les aspects économiques que nous venons de présenter ainsi que l'opportunité offerte par l'ESS en matière de nouvelle forme de gouvernance, il apparaît que c'est la question du développement territorial qui émerge.

En effet, l'ESS devient un formidable levier de co-production du bien public en associant différents acteurs au sein desquels on trouve par exemple les collectivités locales, dont l'une des missions prioritaires serait d'encourager les initiatives citoyennes, en vue de répondre aux demandes d'intérêt général (cf. [fiche n° 2586 : Les sociétés coopératives d'intérêt collectif](#)). L'ESS redessine donc des territoires en permettant la mise en réseau ainsi qu'un nouveau maillage.

En la matière, les échelles sont variables (de l'infra-locale à l'échelon régional) mais supposent systématiquement un agencement réticulaire qui lie des individus et des collectifs. En cela, l'ESS dépasse largement le volet du développement économique des territoires bien qu'il s'agisse parfois d'organisations à but lucratif ou plus simplement d'entreprises, car les champs d'intervention de cette myriade de structures qui jalonnent de plus en plus les territoires sont nombreux. On retient trop souvent un seul type d'entreprises de l'ESS, celle des coopératives et épiceries solidaires tournés vers l'alimentation et mettant à disposition du public des produits issus de l'agriculture durable. Pourtant, c'est oublier le rôle joué par l'ESS dans la structuration des politiques culturelles, à l'échelle locale (cf. [fiche n° 1088 : Autour des politiques de culture-led regeneration](#)) ou encore dans le développement du droit au logement en France mais aussi à l'étranger (cf. [fiche n° 2511 : Habitat et ESS](#) et [fiche n° 746 : De nouvelles formes de propriété du logement en Allemagne](#)).

Ainsi, l'Atlas relationnel, pour l'utilisateur, donne un aperçu immédiatement théorique de l'ESS en tant que nouvelle manière d'engager la transition vers les sociétés durables. Le regard se focalise d'abord sur le volet strictement économique et glisse aux nouveaux modes de gouvernance et à l'aménagement des territoires. Les retours d'expérience sont moins nombreux que les analyses théoriques, certes. Cependant, l'approche systématique permet d'embrasser rapidement d'autres thématiques plus concrètes et transversales. L'ESS renouvelle donc les modes d'organisations économiques et de développement territorial mais surtout permet d'apporter une réponse locale et contextualisée aux grands enjeux globaux.

Le « paysage » ESS dans l'atlas

Si la première lecture laisse apparaître des thématiques concrètes et transversales, qui présentent l'ESS comme un modèle de transition vers plus de durabilité, l'analyse cartographique des 8 autres cartes générées par des descripteurs spécifiques de l'ESS (2 - Économie sociale et solidaire et équipements collectifs ; 3 - Économie sociale et solidaire dans la production et la gestion de l'habitat ; 4 - Rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement des filières durables ; 5 - Financement de l'économie sociale et solidaire ; 6 - Développement de l'économie sociale et solidaire de proximité ; 7 - Ancrage territorial de l'économie sociale et solidaire ; 8 - Commande publique et appui à l'économie sociale et solidaire ; 9 - Territoire régional et développement de l'économie sociale et solidaire) nous apporte une ressource documentaire particulièrement riche d'une centaine de fiches (analyses, études de cas, ressources, propositions) dont le sujet recouvre différentes applications de l'ESS.

Plus loin, pour chacune de ces fiches indexées avec « économie sociale et solidaire » (consultables à partir du site [Citego](#)), d'autres descripteurs sont associés. Les ressources documentaires sont donc liées à un environnement plus vaste. La prise en compte de ces descripteurs permet aussi d'approfondir l'analyse systémique de l'ESS.

Actuellement, à partir des 95 fiches/ressources indexées avec Economie Sociale et Solidaire, on dénombre 155 descripteurs complémentaires. Ils permettent d'élargir le champ et d'apprécier, dans un ensemble plus vaste, la richesse et, surtout, la diversité des composantes de l'Economie Sociale et Solidaire.

Aussi, en prenant en compte ces liens complémentaires, on identifie plus précisément les strates qui structurent la composition de « l'univers » de l'Economie Solidaire et Sociale. Bien sûr, cet univers est en constante évolution et ce paysage n'existe qu'en rapport avec le corpus actuel de la base : en effet, plus l'occurrence « Economie sociale et solidaire » est indexée avec de nouvelles ressources documentaires, plus sa composition se précise, permettant d'affiner plus encore l'analyse.

Cet ensemble permet donc d'établir plus largement le rôle et la place de l'ESS dans nos sociétés humaines. Si la cartographie de l'Atlas laissait déjà présager de l'orientation innovante de l'ESS, l'analyse transversale des données documentaires trace distinctement les axes d'un nouveau système de gouvernance de la transition durable qui s'appliquerait à tous les secteurs constitutifs d'une société moderne.

Cette observation est déjà établie en 2017 lors du forum national de l'ESS et de l'innovation sociale, dans le cadre d'une étude menée par les étudiants de l'Ecole d'Urbanisme de Paris ([cf. fiche n° 858 : Analyse croisée de la coopération et de la transversalité dans les démarches d'ESS menées dans les 4 territoires étudiés](#)) :

« L'économie sociale et solidaire est présente dans de nombreux domaines d'activité et concerne différentes compétences des collectivités : économie bien sûr, mais aussi emploi, culture, tourisme, transport, etc. »

Les nombreux descripteurs satellites, qu'on retrouve dans l'ensemble du corpus documentaire, permettent ainsi de mieux caractériser l'ESS. Les premiers blocs conceptuels donnés par la cartographie de l'atlas s'enrichissent par :

- L'ESS comme nouvel acteur économique de poids
- Emploi et ESS : primo-investissement des acteurs
- Relocaliser l'économie, requalifier l'emploi
- Les enjeux environnementaux : ESS, développement durable/ soutenable
- L'alimentation : lutte contre l'insécurité alimentaire, circuits-courts, produits sains
- La transformation du paysage
- Politique de la ville, organisation de l'espace urbain, rapports ville/campagne
- Droit à la ville : enjeux, débats
- L'action publique concertée, la coopération entre acteurs
- La transformation des institutions
- Éducation, diffusion, production des connaissances
- La culture, les arts, la gestion du patrimoine immatériel

Dès lors, le descripteur prend davantage de chair pour dépasser les seuls prérequis et injonctions théoriques et, l'influence de l'ESS sur les territoires se précise et se densifie.

Un acteur économique de poids

« L'économie sociale et solidaire n'est pas une démarche philanthropique, ou le supplément d'âme des politiques publiques, elle doit avoir une place stratégique au cœur de celles-ci, et irriguer la plupart des politiques publiques. Elle réinterroge la création de richesses et notre manière de la comptabiliser, favorise une démocratie participative active... Les collectivités locales, actrices majeures du développement des territoires urbains et ruraux, organisatrices du dialogue de proximité avec la société civile, ont, aux côtés de l'État, un rôle fondamental afin de favoriser le développement de l'ESS dans les territoires. »

Extraits de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS - 2013

En 2021 en France, l'ESS représente 2,4 millions de salariés, soit 14% de l'emploi salarié privé, 221 325 établissements employeurs, plus de 13 millions de bénévoles, 68% de femmes (Source RTES, [fiche n° 2504 : L'ESS de quoi parle-t-on ?](#)).

En France, ce secteur représente 10% du PIB.

Cinq structures composent l'ESS :

- Les associations,
- Les fondations de personnes, d'entreprises ou hébergées par une autre fondation,
- Les mutuelles, à but non lucratif, elles sont actrices de la santé et des assurances,
- Les coopératives, constituées de membres associés qui détiennent au moins une part dans la structure, leur gouvernance est fondée sur le principe démocratique « une personne, une voix »,
- Les entreprises commerciales d'utilité sociale à statut commercial : elles respectent les principes fondateurs de l'ESS. Leur finalité sociale est prioritaire par rapport à leurs objectifs économiques.

Les associations regroupent à elles seules 83% des employeurs, 77% des emplois et 69% de la masse salariale. Une des particularités des acteurs de l'ESS, réside dans leur ancrage régional. En effet, 81% des plus grandes coopératives ont leur siège social en région.

Les structures de l'ESS favorisent donc un emploi local tout en cherchant à satisfaire les besoins des habitants pour assurer une meilleure cohésion sociale et territoriale.

Emploi et ESS : primo-investissement des acteurs

La dynamique sociale, tous secteurs confondus est désormais parfaitement intégrée à la politique de développement territorial. De nombreuses expériences, au niveau national ou international, valorisent la coopération entre les acteurs de l'ESS pour l'insertion, l'emploi et la formation professionnelle (cf. [fiche n° 1509 : Territoire zéro chômeur longue durée](#) ; [fiche n° 1445 : Territoires zéro chômeur longue durée : l'objectif est d'autoriser de nouveaux territoires à expérimenter cette idée](#) ; [fiche n° 512 : Insérer des jeunes en difficulté par le biais de la formation en mécanique automobile](#)).

Dans cette politique, le rôle des Pôles Territoriaux de Coopération Economiques – PTCE est désormais institutionnalisé : « *les PTCE sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (...) qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou tout autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants socialement ou technologiquement et porteurs d'un développement local durable.* ». Développés après 2010 et reconnus officiellement à partir de 2014 avec l'intégration à la loi de l'économie sociale et solidaire (article 9), leur ancrage fort dans les dynamiques locales et l'accompagnement qu'ils proposent sont essentiels aux acteurs du renouveau économique et social. Les 17 études et analyses du Labo de l'Economie Sociale et Solidaire réunies dans la base documentaire de CITEGO apportent un éclairage précis sur le sujet (cf. [fiche n° 110 : Développer une économie territoriale durable grâce aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique \(PTCE\)](#)).

Le rôle historique des associations est, lui aussi, indissociable des moyens et méthodes de retour à l'emploi et de développement social. La situation personnelle, la confrontation à une situation particulière (licenciement, chômage, délocalisation) motive l'engagement des populations à l'échelle locale. Ces initiatives sont très souvent à l'origine de projets plus vastes repris aux niveaux supérieurs (cf. [fiche n° 1537 : Strasbourg : Un café, des contacts et un outil pour l'emploi sur le territoire](#); [fiche n° 1915 : Aarhus \(DK\) - Un plan social avec une nouvelle approche de l'aide aux demandeurs d'emploi](#)).

En matière d'emploi, l'ESS propose des solutions concrètes et adaptées issues de l'observation, de l'expérience du terrain et de modèles économiques respectueux de l'homme et de l'environnement.

Relocaliser l'économie, requalifier l'emploi

L'ESS apparaît aussi comme un acteur décisif pour relocaliser les activités et permettre l'accès à tous à une requalification professionnelle. Les initiatives portées par l'ESS pour remplir ces missions sont nombreuses, dans les secteurs aussi variés que l'environnement, l'alimentation, la santé, la mobilité, les énergies durables ou le tourisme. De nombreuses expériences en régions placent les structures de l'ESS comme les acteurs majeurs de la relocalisation économique :

- Territoire zéro chômeur : [fiche n° 1509 : L'opération Territoires zéro chômeur de longue durée](#) ; [fiche n° 1445 : Territoires zéro chômeur longue durée : « L'objectif est d'autoriser de nouveaux territoires à expérimenter cette idée »](#)
- Création de monnaies complémentaires pour valoriser les circuits courts : [fiche n° 2553 : Monnaies locales complémentaires & finance solidaire](#) ; [fiche n° 815 : Retour d'expérience de Sonantes : combiner le crédit inter-entreprises et une monnaie locale](#).
- Epicerie, marchés solidaires : [fiche n° 2223 : MicroMarchés temporaires et restaurant-bar-épicerie](#) ; [fiche n° 377 : L'Épicerie Locale d'Initiative Solidaire \(ELIS\)](#)
- Innovations dans le secteur des mobilités : [fiche n° 2306 : Catalogue des innovations citoyennes remarquables 2020 : 5. Le transport et la mobilité](#) ; [fiche n° 1125 : Le Plan de Déplacement d'Entreprise \(PDE\) de STMicroelectronics](#)
- Entreprises coopératives, sociales : [fiche n° 321 : Un regroupement d'acteurs générateur d'entreprises sociales pour le développement durable d'un territoire périurbain](#) ; [fiche n° 345 : Une Entreprise de Travail Adapté et une coopérative qui misent sur la participation démocratique](#)
- Territorialisation ou re-territorialisation : [fiche n° 791 : Les potentiels des monnaies complémentaires face aux enjeux territoriaux : la territorialisation des activités](#) ; [fiche n° 1939 : Bilbao \(ES\) - Une spécialisation intelligente dans une ville post-industrielle](#)
- Requalification de friches urbaines : [fiche n° 524 : Saint-Etienne, Sheffield : des villes industrielles en mutation](#) ; [fiche n° 706 : Redynamiser les anciennes friches industrielles grâce à la ville intelligente : le cas de Barcelone](#)
- Réhabilitation/réutilisation des espaces agricoles : [fiche n° 2198 : PAP 43 : Paysages de terrasses](#) ; [fiche n° 2273 : La Sierra Ouest agroécologique](#)
- Développement du tourisme durable : [fiche n° 2550 : Tourisme et ESS](#) ; [fiche n° 1212 : Le pari fou du plein emploi aux Mureaux par le... tourisme](#).

En France, comme en Europe, ces nombreuses expériences participent à la **résilience économique** des territoires et à l'indispensable Transition écologique.

Les enjeux environnementaux : ESS, développement durable/soutenable

Dans les principes fondamentaux de l'ESS, le développement durable apparaît au croisement des préoccupations écologiques, économiques, politiques et sociales. Les dynamiques en faveur de l'économie sociale et solidaire et du développement durable répondent toutes deux à l'aspiration de la population, à des pratiques éthiques bien inscrites dans les esprits mais finalement peu visibles dans la réalité : lutter contre l'insécurité alimentaire, produire sain et consommer mieux, prendre en compte les urgences sociales et écologiques, replacer l'humain au centre des préoccupations (cf. [fiche n° 315 : Une solidarité économique, écologique et intergénérationnelle pour le développement social d'un territoire rural](#) ; [fiche n° 319 : Le nouveau productif durable au service du territoire drômois](#)).

L'ESS propose un modèle de développement économique qui intègre les dimensions sociales et environnementales. Cependant, définir les équilibres et les liens entre ces trois domaines est complexe et révèle une construction très ancienne en silos.

En effet, les lois « historiques » du marché (production/transformation/régulation) ne considèrent pas les dimensions environnementales, considérées comme « hors marché » et relevant de la législation des pouvoirs publics. De même, les défenseurs de la cause environnementale militent pour que la priorité soit accordée à la nature sur les droits humains dans le but d'éviter le pillage des ressources naturelles et la destruction des écosystèmes. La vision sociale cherche, quant à elle, à éradiquer la pauvreté qui affecte la majorité des humains en donnant une priorité à l'accès aux ressources. Ces visions paraissent donc en conflit.

Toutefois, les projets et expériences menées dans le cadre de l'ESS ont fait ressortir les raisonnements relatifs à la gestion des ressources naturelles. Cela a amélioré la compréhension de la dynamique écologique, mettant en avant, à cette occasion, le rôle majeur que peut y jouer la dimension sociale. Les expériences menées à différentes échelles territoriales ont ouvert de nouvelles perspectives en soulignant l'importance de la dimension sociale pour la dimension écologique. L'individu consommateur devient un individu-acteur, capable de s'investir dans une démarche solidaire et de s'inscrire dans un développement socialement durable et humainement soutenable (cf. [fiche n° 217 : Ecologie territoriale et économie](#)).

L'alimentation : lutte contre l'insécurité alimentaire, circuits-courts, produits sains

Conséquence directe des précédents éléments, la politique alimentaire est devenue, ces dernières années, un des grands chantiers de l'ESS. L'objectif est de favoriser [l'accès de tous à une alimentation de qualité \(fiche n° 2219\)](#). Le contexte est parfaitement défini dans la [fiche n° 2213 : Précarité\(s\) alimentaire\(s\) et accès à une alimentation de qualité : définition et contexte](#). Là encore, l'implication des habitants, des associations et des pouvoirs publics a été fondamentale pour définir les besoins et les moyens pour y parvenir. Cette première étape de la coopération s'est renforcée avec la participation des acteurs économiques des filières alimentaires, de la production agricole et de la distribution. Les réflexions issues des concertations tendent à trouver un équilibre durable à l'échelle territoriale. Les expériences sont nombreuses en Europe (cf. [fiche n° 2222 : Manger bio ici et maintenant](#), [fiche n° 2255 : Stratégie alimentaire en Biovallée](#), [fiche n° 2276 : Alliances pour une gouvernance alimentaire à Valence](#), [fiche n° 2288 : Durabilité du système agroalimentaire de Vitoria-Gasteiz](#) [fiche n° 2291 : La Prévalaye paysanne plurielle](#) (voir la série de fiches de 2222 à 2291 disponibles sur le site Citego) et illustrent parfaitement la dynamique de transformation du modèle alimentaire visant à repenser les modes de production et de consommation vers davantage de soutenabilité et d'ancrage territorial.

Cette transformation repose sur la structuration des filières ESS, le développement d'un projet territorial solidaire concerté, l'approvisionnement en produits bio et locaux dans la restauration collective et les filières de distribution et la valorisation des circuits courts.

La transformation du paysage

Le lien entre qualité de l'alimentation, techniques agricoles, valorisation de paysages, ressort de manière plus évidente. L'émergence d'une nouvelle politique alimentaire, basée sur des cultures raisonnées, des produits de qualité, une proximité des sites de production, et de nouveaux modes de consommation, a entraîné une prise en compte de l'histoire du paysage et de son utilité en vue d'une adaptation au climat et à la population. A l'inverse de l'agriculture industrielle spécialisée, les acteurs de l'ESS « *misent sur des productions diversifiées à forte valeur ajoutée, cultivées de façon naturelle, sans intrant, les commercialisent localement en valorisant leur qualité* » (cf. [fiche n° 2198 : Paysages en terrasses : PAP n°43](#)). En France, l'exemple de la réhabilitation des cultures en terrasses, technique ancestrale abandonnée du fait de l'exode rural au XXe siècle, a non seulement contribué à fonder les principes d'une agriculture durable et économe en ressources fossiles, mais aussi développé une nouvelle dynamique d'emploi (travail manuel, métiers de l'accueil ou de la transformation).

La prise en compte des paysages et des structures traditionnelles d'exploitation fait comprendre l'utilité de préserver ce patrimoine. Dans cette optique, il n'est pas question de conserver – comme « modèle du passé », mais de développer en prenant en compte les « savoirs – faire » pour promouvoir des éléments de connaissances du vivant qu'ont négligé les démarches agronomiques modernistes. Les solutions innovantes, technologiques, logistiques, scientifiques, utiles à notre époque, sont donc valorisées. Cette complexité assure le bon fonctionnement des structures paysagères traditionnelles telles que les bocages ou les marais, dont la fertilité est issue d'une bonne organisation dans l'espace des ressources naturelles comme l'eau, les sols et la biodiversité animale et végétale. Ces systèmes mis en place sans recourir aux énergies fossiles constituent des modèles qui peuvent continuer à inspirer les recherches en agroécologie, en intégrant notamment les rôles qu'ils jouent en termes d'aménagement du territoire (prévention des risques, maillage des liens urbain-rural, mobilités, transports, énergie, etc.) dans une logique de transition vers un développement local.

Cette transition, encouragée par la communauté européenne, trouve dans chaque pays membre les agences gouvernementales en charge de diffuser et d'encourager ces actions.

En France, par exemple, l'[ADEME](#) a engagé une grande campagne d'information, en novembre 2019 adressée aux élus et collectivités, à travers 20 fiches pédagogiques conçues pour donner les clefs d'une action locale en faveur d'un aménagement durable et harmonieux (cf. [fiche n° 2119 : Demain mon territoire 15 - Aménager mon territoire de façon durable](#)).

Politique de la ville, organisation de l'espace urbain, rapports ville/campagne

En valorisant une nouvelle dynamique d'aménagement du territoire, L'ESS devient aussi un levier essentiel pour la politique de la ville. Elle permet de renforcer la cohésion sociale à travers différentes actions comme l'implication pérenne des habitants dans la vie des quartiers (cf. [fiche n° 1523 : Une stratégie innovante pour la rénovation urbaine des quartiers précaires](#)), la création de lieux d'échanges (cf. [fiche n°2223 : MicroMarchés temporaires et restaurant-bar-épicerie](#) ; [fiche n° 1537 : Strasbourg : Un café, des contacts et un outil pour l'emploi sur le territoire](#)), et le renforcement des liens intergénérationnels.

Si les coopérations entre ESS et politique de la ville sont anciennes, illustrées par la création des régies de quartier dans les années 80, l'accent a été ensuite mis sur la rénovation urbaine et la sécurité dans les années 2000. Mais depuis la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les nouveaux contrats de ville comportent un volet «développement économique et emploi », dans lequel l'économie sociale et solidaire a un rôle à jouer. Parallèlement, la loi du 31 juillet 2014 a permis un changement d'échelle du secteur de l'ESS, en donnant de nouveaux outils aux collectivités territoriales pour participer à son essor. Les potentiels d'interactions entre la ville, son agglomération et la campagne s'en sont retrouvés renforcés, notamment par les circuits courts de l'alimentation, mais aussi à travers le développement et l'aménagement des mobilités douces dans le cadre d'une politique durable de l'habitat et de la gestion du foncier.

Le foncier est d'ailleurs l'un des enjeux majeurs d'innovation de l'ESS. Les espaces naturels, les espaces agricoles, les friches industrielles et les espaces verts ne sont plus définis comme des « coupures urbaines », mais comme des espaces multifonction de cohabitations (cf. [fiche n° 2291 : La Prévalaye paysanne plurielle](#)). L'ESS devient un outil de lutte contre la tendance à « l'entre-soi » générée par la fragmentation socio-spatiale des espaces périurbains. (cf. [fiche n° 934 : Le paysage comme lien entre les projets d'agriculture et d'urbanisme ?](#)).

Droit à la ville : enjeux, débats

L'action de développer les interactions entre zone urbaine et zone rurale à travers les systèmes coopératifs soulève la question fondamentale du droit à la ville (cf. [fiche n° 1094 : Le droit à la ville, un programme d'action politique ?](#)). Le droit à la ville (Lefebvre 1968) définit les villes comme des « biens communs accessibles à tous », c'est-à-dire un droit de base constitutif de la démocratie participative.

C'est pourquoi l'ESS développe la mise en place d'outils éducatifs pour favoriser la participation citoyenne. A cet effet, la stratégie valorise non seulement l'implication des citoyens à l'échelle de projets locaux soutenus par les collectivités (cf. [fiche n° 2230 : Val d'Ancœur : la cartographie participative au service de l'identité territoriale](#)), mais aussi l'action éducative au sein des établissements à vocation pédagogique (cf. [fiche n° 459 : Recherche participative : La connaissance enrichie par la rencontre des savoirs](#) ; [fiche n° 460 : Focus sur le programme PICRI \(Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation\)](#)). Ces outils permettent de réaliser, au-delà des diagnostics territoriaux, une cartographie exhaustive dans le but de favoriser le passage d'une économie traditionnelle à l'économie solidaire et sociale et d'améliorer l'action municipale et/ou collective en consultant les habitants (cf. [fiche n° 484 : Démocratie participative à Aubervilliers](#)).

L'action publique concertée, la coopération entre acteurs

Les lois de modernisation de l'action publique territoriale (par exemple loi MAPTAM 27/01/2014 et création des Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP)) cherchent à développer un exercice concerté des compétences au sein des collectivités territoriales. Cependant, les difficultés apparaissent nombreuses :

- Refus d'une autorité tutélaire d'action : les rapports entre collectivités sont parfois concurrentiels.
- Inégalité ou sentiment d'inégalité dans la représentation et/ou dans la prise de décision.
- Complexité des cadres et documents juridiques.
- Difficulté d'identification des différents acteurs.

En France, un rapport du Sénat (09/2020) a démontré l'échec des CTAP et mis en relief l'intérêt privilégié par les acteurs du territoire pour des formes de coopération plus souples (voire plus informelles) afin de coordonner compétences et actions. Dans ce contexte, l'Economie Sociale et Solidaire a joué un rôle fondamental. En effet, le dynamisme des Chambres Régionales de l'ESS (CRESS), a largement conforté les territoires dans la conduite d'actions de coopération souple, au sein ou entre les collectivités elles-mêmes, et plus loin, entre les collectivités et les différents acteurs du secteur privé. Cette coopération est une notion centrale pour l'économie sociale et solidaire, par opposition à la concurrence entre structures. Il s'agit donc, dans un territoire donné, de faire naître et de **développer des partenariats innovants, vertueux et approfondis entre les acteurs de l'ESS, les acteurs du secteur public, les entreprises classiques, les universités, etc.**

Actuellement, cette tendance est largement plébiscitée par les citoyens, les entreprises et les institutions. En effet, elle installe durablement « une politique co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire » et renforce les méthodes de travail permettant une action en transversalité. (cf. [fiche n° 2580 : L'économie sociale et solidaire au cœur des compétences du bloc communal](#) et [fiche n° 2581 : Connaître et mobiliser les acteurs de mon territoire](#)).

La transformation des institutions

Les initiatives solidaires émanent d'objectifs interrogeant les limites du modèle traditionnel de société de consommation : les aboutissements ne sont plus strictement économiques, mais structurés autour des valeurs de justice sociale, de préservation de l'environnement, de diversité culturelle... Les initiatives solidaires ont donc une portée et un sens politique, plaçant la question du « vivre ensemble » au cœur du débat. Les enjeux de la co-construction des politiques amènent des répercussions concrètes dans les systèmes de gouvernance traditionnels et débouchent sur l'intérêt d'une transformation majeure, sinon des institutions, au moins de leur fonctionnement.

En effet, en plaçant l'utilité et l'innovation sociale au cœur d'un système traditionnellement orienté vers une finalité économique, l'ESS valorise la complémentarité « politique publique – entrepreneuriat social », à l'opposé d'un schéma traditionnel sectorisant « action publique » et « action privée ». C'est donc la méthode, plus que le résultat, qui est mise en exergue pour une véritable transformation sociale. Dans un premier temps, les acteurs de l'ESS ont contribué à l'amélioration de l'efficacité par une lutte contre le silotage : incitation à la participation citoyenne, développement de la dématérialisation des démarches administratives, sensibilisation et accompagnement aux actions et initiatives citoyennes, etc. Ces différentes opérations ont, peu à peu, été intégrées aux politiques publiques, à partir d'expériences locales jusqu'aux plus hautes

instances des États ou des communautés d'États. Cette transformation vise avant tout le renouveau de la vie démocratique dans des sociétés qui s'en sont progressivement désintéressées. (cf. [fiche n° 205 : Territoires et société durable : la nécessité de réformer le système de pensée et les institutions](#) ; [fiche n° 632 : Brouillard dans les institutions](#)).

Education, diffusion, production des connaissances

Depuis sa création en 1945, l'Unesco considère l'accès à l'éducation comme un droit universel et l'une des clés essentielles de la citoyenneté mondiale. En effet, le système éducatif apparaît comme le moyen par lequel chaque société conserve et transmet son existence collective aux nouvelles générations. Apprentissage de la coopération, entraide, action solidaire, initiatives collaboratives sont autant d'éléments qui trouvent un écho puissant dans l'Economie Sociale et Solidaire. C'est pourquoi, depuis 2015, l'Organisation des Nations unies (ONU) a intégré l'éducation comme son 4^e objectif « pour sauver le monde » en argumentant que « L'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté ».

En France, un accord-cadre entre le Ministère de l'ESS et le Ministère de l'Education Nationale a été signé en 2013 pour encourager l'enseignement de l'ESS dans les programmes et les pratiques scolaires. En 2018, l'ESPER (l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République, une association créée en 2010 réunissant 43 organisations de l'ESS engagées dans le champ éducatif) lance la « *Semaine de l'ESS à l'Ecole* » qui « *vise à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) auprès des jeunes et permet aux élèves, de la maternelle aux études supérieures, de découvrir les fondamentaux (citoyenneté, coopération, démocratie, lucrativité limitée, solidarité ...) qui orientent cette logique socio-économique notamment par la rencontre avec les professionnels locaux de ce secteur.* »

Les acteurs de l'ESS sont très présents dans le secteur de l'éducation, où ils agissent pour l'égalité des chances dès le plus jeune âge et aident chacun à s'orienter et à devenir pleinement citoyen. En effet, **l'enseignement représente le cinquième secteur d'activité dans lequel les structures de l'ESS sont le plus présentes**. Les associations et fondations sont aussi porteuses d'autres voies pour l'éducation : par exemple, elles interviennent pendant le temps scolaire, organisent des activités extra-scolaires complémentaires aux enseignements dispensés à l'école. Le volet sensibilisation/éducation/formation est très développé. On voit apparaître différentes « maisons de l'éducation » (à l'alimentation durable, à l'environnement, à la citoyenneté, etc. cf. [fiche n° 2124 : Demain mon territoire 20 Former les jeunes à l'éco-citoyenneté](#) ; [fiche n° 2596 : Économie sociale et solidaire & jeunesse et sports](#) ; [fiche n° 2066 : Education à l'environnement et quartier populaire](#) ; [fiche n° 2267 : France, Mouans-Sartoux : La Maison de l'éducation à l'alimentation durable](#)).

La culture, les arts, la gestion du patrimoine immatériel

« La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture » (UNESCO).

Le secteur culturel est caractérisé par une grande diversité de domaines, professions, statuts et cultures artistiques et professionnelles spécifiques. Une partie importante de la culture relève de l'économie sociale et solidaire (ESS), mais cette réalité est encore peu connue, bien que certaines associations, comme le Labo de l'ESS, travaillent à leur rapprochement, comme le montrent ces exemples :

- [fiche n° 313 : La culture, moteur du développement territorial](#)
- [fiche n° 318 : La culture, pilier du développement durable et de l'échange interculturel](#)
- [fiche n° 320 : Des liens forts entre activités économiques et culturelles, portés par une mobilisation citoyenne](#)

Toutefois, malgré une prise en compte institutionnelle et théorique de la culture dans l'ESS, les acteurs du secteur, qu'ils soient publics ou privés, restent peu engagés. La mise en place des modèles et des stratégies est à son stade embryonnaire et peine à se développer. De fait, les expériences et les projets sont isolés et marginaux. Les causes sont multiples : manque de communication/information, méconnaissance des possibilités, vision réduite de l'ESS (silo économie sociale) par les acteurs potentiels (privés comme publics) ou tout simplement manque de moyens disponibles.

Dans le domaine culturel, le rôle des associations, en tant qu'interlocuteurs privilégiés et relais essentiel entre les acteurs, paraît donc nécessaire pour définir les stratégies initiales, les modes de concertation/action entre opérateurs et fédérer/promouvoir les actions (cf. [fiche n° 862 : Une ville engagée dans l'ESS : répondre aux besoins territoriaux](#)).

Conclusion

L'ESS : un nouveau paradigme ?

Qu'elle touche à l'économie, à la culture, à l'environnement, à la lutte contre la précarité alimentaire ou sociale et à la vie citoyenne, l'Economie Sociale et Solidaire est devenue, au-delà de son rôle moteur du développement territorial, un nouveau mode d'expression politique au service de l'intérêt collectif. Cette dimension collective est le marqueur fort de ce modèle de développement. Elle apparaît d'emblée en observant l'atlas et les descripteurs qui peuplent la carte locale dédiée à l'ESS et elle se fait toujours plus prégnante à l'analyse des liens qui rassemblent le corpus documentaire. L'ESS est, certes, une question transversale difficile à résumer autrement que par ses aspects économiques, mais elle fonde surtout les bases d'un nouveau mode de gouvernance coopératif qui rassemble, à différentes échelles de territoires, les citoyens et l'ensemble des acteurs de la vie économique, sociale ou politique.

D'un concept technique forgé à partir de mots au singulier, l'ESS devient plurielle dans ses thématiques, ses modes d'action, ses acteurs. Elle pousse au renouveau des politiques publiques pour lesquelles elle constitue un volet « innovation ».

Elle demeure une vision commune des valeurs et des principes partagés, un progrès qui se développe et essaime désormais dans le monde entier comme une alternative à l'économie de marché du « capitalisme qui a transformé notre vie et la planète en une simple marchandise¹ ».

Cette alternative aspire à un changement systémique pour construire une société et une économie au service des gens et de la planète. Citoyenne et en pleine croissance, elle est basée sur des initiatives enracinées dans le local tout en faisant partie de réseaux plus globaux, avec un cadre politique large (et non pas idéologique) associé à la solidarité, l'équité, l'humain et la Terre, les droits, l'autodétermination, la mutualité et la coopération.

On peut ainsi dire qu'à travers le respect de la diversité de l'expérience locale, de l'histoire, de la culture et des réalités politico-économiques et environnementales, l'Economie Sociale et Solidaire propose un cadre propice au développement soutenable, et s'impose désormais comme le lien évident et vertueux entre l'économie et le vivant.

¹ De Carlos Askunze coordinateur de REAS Euskadi

Ressources

- Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Banque des territoires
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Citego
- Collection Passerelle
- Collectif Paysages de l'Après-Pétrole (PAP)
- Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR)
- Dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale (DPH)
- École de Paris du management
- Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)
- Fondation Daniel et Nina Carasso (FDNC)
- Fondation Sciences Citoyennes (Sciences Citoyennes)
- Habitat et Participation ASBL
- Innovation Citoyenne et Développement Durable (ICDD)
- Institut Veblen pour les réformes économiques
- La 27e Région
- Le Labo de l'économie sociale et solidaire (Labo ESS)
- Monde pluriel
- la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle)
- Profession Banlieue
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)
- Réseau de l'économie Alternative et Solidaire, laboratoire d'innovation économique et social
- STMicroelectronics
- Territoires-Audacieux
- Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL)
- Urbact - programme de coopération territoriale européen
- urban sustainability exchange (use)
- Travaux indépendants (recherches, média...)

Table des matières

Introduction.....	2
I - Approche thématique - Démarche systémique	2
II - Capitaliser les expériences.....	2
L'Economie Sociale et Solidaire – ESS.....	4
Définition générale.....	4
L'ESS et Citego.....	4
La carte de l'atlas relationnel révèle les enjeux.....	6
Les aspects économiques et financiers, au centre du corpus documentaire.....	7
Changement de modèle, changement de paradigme pour l'économie.....	7
Les acteurs du développement économique.....	8
La coopération entre les acteurs.....	8
Vers une nouvelle gouvernance.....	9
Un modèle de développement économique certes mais surtout une nouvelle dynamique pour l'évolution des territoires.....	9
Le « paysage » ESS dans l'atlas.....	10
Un acteur économique de poids.....	11
Emploi et ESS : primo-investissement des acteurs.....	12
Relocaliser l'économie, requalifier l'emploi.....	13
Les enjeux environnementaux : ESS, développement durable/ soutenable.....	14
L'alimentation : lutte contre l'insécurité alimentaire, circuits-courts, produits sains.....	14
La transformation du paysage.....	15
Politique de la ville, organisation de l'espace urbain, rapports ville/campagne.....	16
Droit à la ville : enjeux, débats.....	16
L'action publique concertée, la coopération entre acteurs.....	17
La transformation des institutions.....	17
Education, diffusion, production des connaissances.....	18
La culture, les arts, la gestion du patrimoine immatériel.....	19
Conclusion.....	20
Ressources.....	21